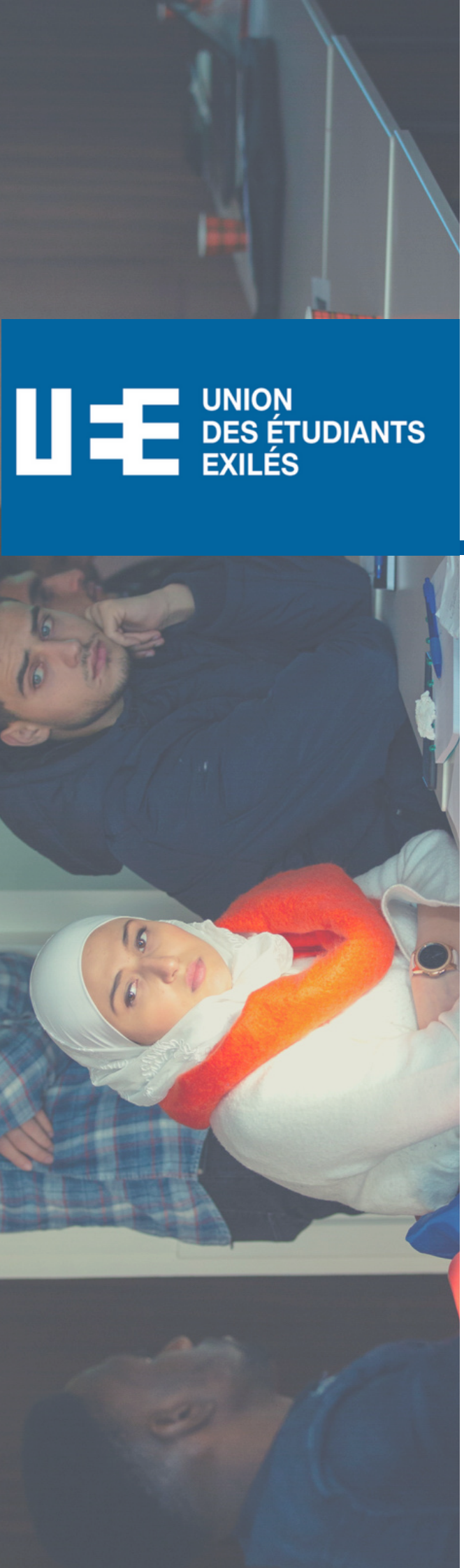

UNION DES ÉTUDIANTS EXILÉS

RAPPORT D'ACTIVITES

EDITION

2019

AVANT-PROPOS

Reprendre des études et intégrer l'enseignement supérieur en France en tant que personne en situation d'exil relève du parcours du combattant.

Ces dernières années, de nombreuses initiatives visant à accompagner les exilés dans la reprise de leur parcours académique se sont développées en France. L'enseignement supérieur français, avec d'autres acteurs en lien avec cette question d'intégration, s'est mobilisé afin de favoriser la scolarisation et l'intégration des exilés.

Après plusieurs rencontres et échanges, il est apparu que l'une des raisons du peu d'inscription d'étudiants exilés en formation d'enseignement supérieur est le manque de connaissances relatif au droit à l'éducation et aux modalités d'accès à l'éducation supérieure.

La raison ? Un manque d'instructions claires et compréhensibles sur les possibilités de reprise d'études ; des supports d'information peu adaptés, sans référence au droit à l'éducation et un manque d'information concernant les choix d'orientation possibles.
Tout ceci tend à laisser les personnes exilées dans l'ignorance de leurs droits, voire même, à les décourager de reprendre leurs études universitaires.

C'est à partir de ce constat que l'Union des Etudiants Exilés fut créée afin de palier à ces manques d'information et d'orientation.

UNION DES ÉTUDIANTS EXILÉS

Qui sommes nous ?

L'Union des Etudiants Exilés est une organisation à but non lucratif loi 1901 créée « par et pour » des étudiants exilés

Nous défendons l'accès des personnes exilées à des études supérieures et travaillons pour développer des conditions d'études favorables

La voix des exilés pour un meilleur accès à l'enseignement supérieur

50 boulevard Jourdan, 75014 Paris

Lundi - Mardi- Jeudi de 10h à 18h ***SUR RENDEZ VOUS***

contact@uniondesetudiantsexiles.org

RER B – Cité Universitaire
Métro 4 – Porte d'Orléans
Tram T3a – Montsouris

Notre histoire

L'Union des Etudiants Exilés est née de l'idée de 6 étudiants exilés ayant réussi à reprendre leurs études en France.

Après être passés par différentes démarches administratives complexes, ils ont souhaité capitaliser et réemployer leurs connaissances des procédures afin de pouvoir aider d'autres exilés à accéder à une formation d'enseignement supérieur.

L'aventure de l'UEE a ainsi débuté en 2019 avec la création de l'association et le début des accompagnements individuels ainsi que la mise en place d'ateliers de présentation de l'environnement éducatif francais.

Nos valeurs & principes

Croyant en la nécessité de l'égalité des chances, l'Union appelle et travaille pour qu'une discrimination positive et équitable aboutisse à offrir les outils et les moyens nécessaires pour que les étudiants exilés réussissent dans leur parcours universitaire.

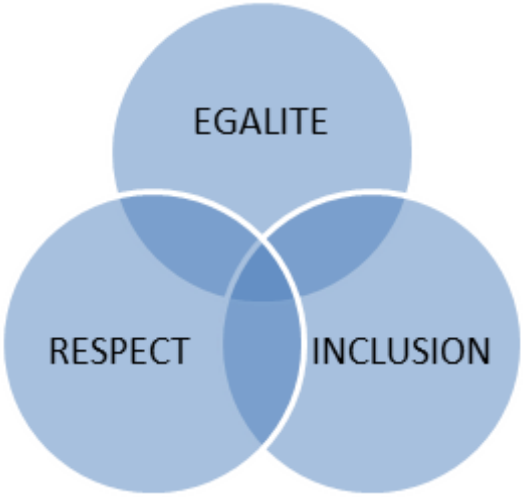

- Aucune personne n'est illégale
- L'accès à l'éducation est un droit fondamental
- Implication des exilés dans les processus de décision est essentiel

Notre projet associatif

L'objectif de l'UEE est de faciliter l'accès des exilés aux formations d'enseignement supérieur. Nous croyons plus que tout à l'intégration par l'éducation et nous travaillons afin que les étudiants exilés puissent se construire un avenir meilleur.

Nous visons à augmenter le nombre d'étudiants exilés inscrits en formation d'enseignement supérieur. Pour ce faire, nous travaillons pour un changement du système d'accueil et d'intégration afin que celui-ci devienne plus équitable et adapté aux profils des étudiants exilés.

A terme, nous souhaitons faire de l'Union des Etudiants Exilés un acteur de référence à la fois pour les étudiants mais aussi pour les institutions et acteurs travaillant auprès de ce public sur la question de l'accès à l'enseignement supérieur.
.

Notre Equipe

L'Union des Etudiants Exilés est une association faite **"par et pour" les étudiants exilés.** Notre équipe est composée de six étudiants exilés et de plusieurs dizaines de bénévoles et d'adhérents de nationalités différentes.

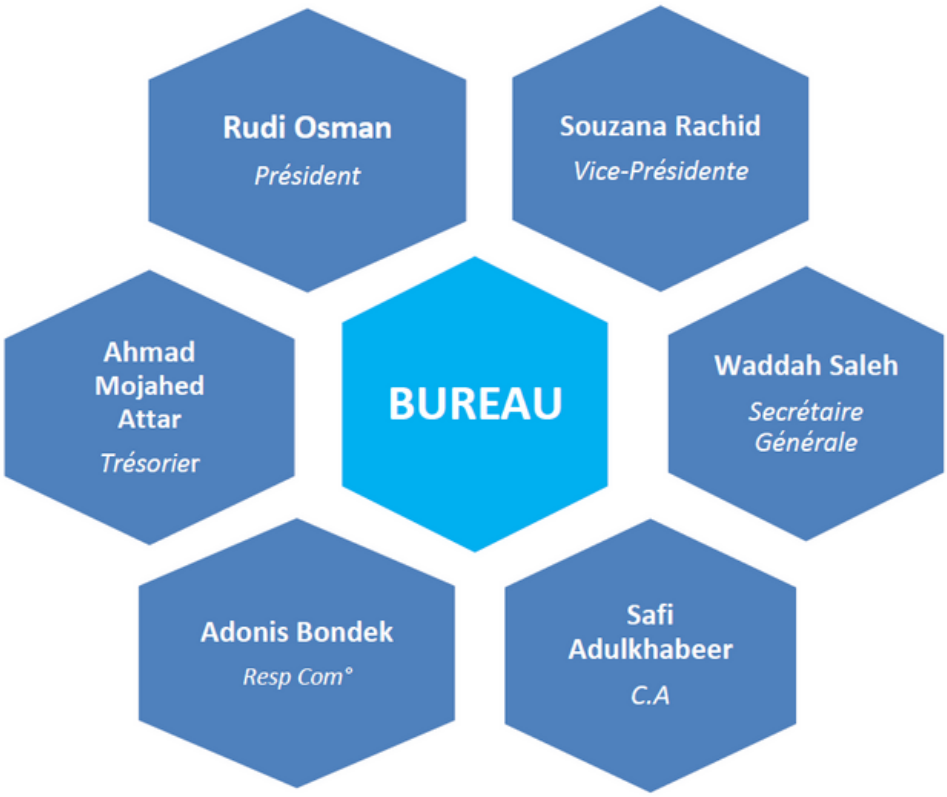

60 bénévoles

30 adhérents

Nos actions

L'objectif de l'UEE est de faciliter l'accès des exilés à l'enseignement supérieur. Nous croyons plus que tout à l'intégration par l'éducation et nous travaillons pour que les étudiants exilés puissent construire un avenir meilleur.

Nous visons à augmenter le nombre d'étudiants en exil inscrits dans des formation d'enseignements supérieurs. Nous travaillons à changer le système d'accueil et d'intégration afin qu'il devienne plus équitable et adapté aux profils des étudiants exilés.

Pour se faire, l'Union se base sur **4 axes de travail :**

La diffusion de l'information

Nous proposons sur notre site web un descriptif des parcours d'inscription détaillé étape par étape ainsi que les procédures d'accès aux bourses.
Notre page facebook sert de plateforme d'échanges et de discussions au sein de notre communauté en ligne

La formation collective

Afin de proposer un accompagnement complet, l'Union des Etudiants Exilés met en place différents ateliers de présentation et d'initiation au système éducatif français au sein de différentes structures (Université, centre social, associations).
Le but ? Permettre une meilleure compréhension des attentes et des procédures d'accès à l'enseignement supérieur.

L'accompagnement individuel

Nous accueillons dans notre permanence les personnes exilées souhaitant bénéficier d'un accompagnement à la reprise d'études supérieures. Cet accompagnement peut se faire en présentiel dans les locaux de la Maison des Réfugiés ou à distance en fonction des disponibilités et lieu de résidence.

Le plaidoyer

En lien avec nos activités précédentes, l'UEE travaille aussi sur différents projets de plaidoyer.
Notre objectif ? Améliorer les conditions d'accès des exilés à l'enseignement supérieur ! Cela passe par des changements au sein des politiques universitaires mais aussi des politiques publiques.

Nos bénéficiaires

L'Union des Etudiants Exilés accueille et oriente des étudiants exilés venant de différents pays à travers le monde. Pour nous, il est fondamentale de faire en sorte que chacune de ces personnes se sentent écoutées et comprises, peu importe leur genre, nationalité ou statut.

A l'Union des Etudiants Exilés :

- Aucune personne n'est illégale
- L'accès à l'éducation est un droit fondamental pour tous
- L'implication des exilés dans les processus de décision est essentielle afin d'améliorer le système d'accueil et d'intégration

En 2019, l'Union des Etudiants exilés a accueilli une majorité de personnes venant :

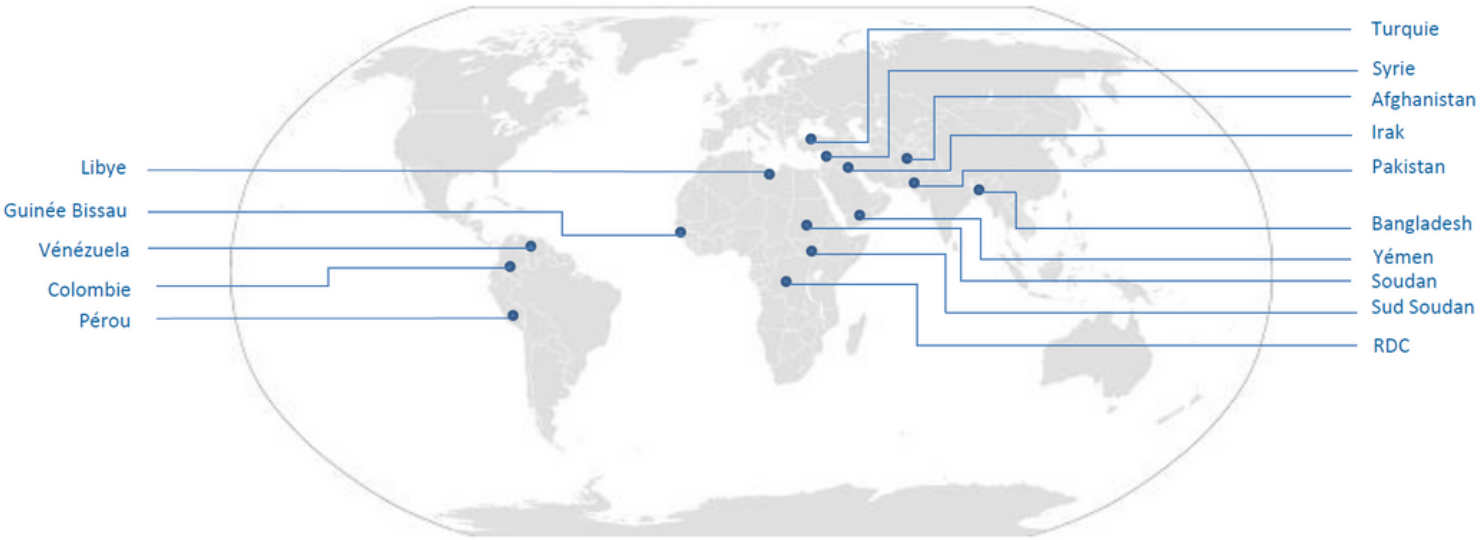

Evènements 2019

Développement du site web

Grâce au soutien de l'Union des Etudiants Européens (ESU) et de son programme *Together Moving Forward*, l'Union des Etudiants Exilés a pu développer son site web afin de diffuser les informations concernant les procédures d'accès à l'enseignement supérieur.

Notre site est composé de différentes rubriques d'information incluant toutes les informations nécessaires pour commencer les études supérieures en France. Les informations présentes sur notre site sont disponible **en Français et en Arabe**

3 ateliers dans des universités

Grâce au programme *Together Moving Forward* de l'Union des Etudiants Européens (ESU), l'Union des Etudiants Exilés a pu mettre en place 3 de nos ateliers **"Ensemble, tu n'es jamais seul.e"** sur tout le territoire français.

Ces ateliers étaient destinés aux exilés qui étudient le français au niveau B1 dans ses établissements d'enseignement supérieur, dans des centres de langue ou dans les locaux des associations d'aide aux exilés.

Les ateliers ont permis :

- Informer sur leur droit à l'éducation et d'expliquer le système éducatif français
- Acquérir les mécanismes de choix du domaine d'études, notamment à travers des débats et échanges avec un conseil de CIO
- Présenter l'ENIC-NARIC pour la reconnaissance diplôme étranger.
- Éclairer les phases de la préparation du dossier universitaire et les exigences académiques et administratives attendues
- Échanger avec des responsables de bureau des étudiants internationaux de plusieurs universités
- Informer sur les possibilités des bourses et les aides de logement grâce à un échange avec un responsable du CROUS de Paris

Des actions de plaidoyer

Afin d'améliorer l'accès des étudiants exilés dans les formations d'enseignements supérieur, l'UEE a développé un **pôle plaidoyer**.

Le but ? **Interpeller les responsables politiques et universitaires** sur l'état des procédures d'inscriptions et d'intégrations de ces populations dans l'enseignement supérieur français

Plusieurs communiqués ont été publiés par l'UEE pour défendre et sensibiliser sur la situation des étudiants exilés en France :

- Condamnation des vingt mesures annoncées par Edouard Philippe visant à «reprendre le contrôle» de la politique migratoire
- Pour l'égalité des droits contre la demande d'admission préalable avec r-e-s-o-m-e
- Recommandation à l'occasion de la journée internationale de l'éducation

Deux visites au Sénat ont été faite pour parler de la situation des étudiants exilés en France.

Loger des étudiants exilés

Grâce à un partenariat établi avec la Cité Universitaire Internationale de Paris (CUIP), l'UEE a permis à **cinq étudiants exilés de pouvoir être logés durant leur année d'étude supérieure**. En plus de l'hébergement, ces étudiants ont pu profiter de toutes les infrastructures présentes au sein de la Cité Universitaire, **ce qui a favorisé leur réussite académique.**

Nos résultats 2019

UNION DES ÉTUDIANTS EXILÉS

L'UEE en chiffres c'est ...

Plus de **1 000 personnes accompagnées** dans leur reprise d'étude

700 personnes inscrites à une formation d'enseignement supérieur

Un partenariat de plus de 40 universités grâce à nos liens avec le **réseau MENs**

Une **permanence** ouverte **3 jours par semaine**

4 axes de travail adaptés aux besoin des exilés

Une communauté de plus de 55 000 personnes en ligne avec

une communauté facebook de 20 000 personnes
et
un **site internet avec plus de 35 000 utilisateurs**

Nos partenaires

Partenaires associatifs

mens
Réseau Migrants dans l'enseignement supérieur

MAISON DES RÉFUGIÉS

R·E·S·O·M·E

EMMAÜS Solidarité
de la rue à la vie !

Partenaires institutionnels

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

Partenaires financiers

esu
european students' union

TOGETHER, MOVING FORWARD >>>

UNION DES ÉTUDIANTS EXILÉS

Rapport d'Activités 2019
Union des Etudiants Exilés
contact@uniondesetudiantsexiles.org
N° SIRET : 88511728300014